

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1295 26 décembre 1948

n° 1295 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Iles et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie décret du par 18 juin 1884

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret n° 48-1817 du 30 novembre 1948 relatif au régime des indemnités pour charges de famille, allouées aux fonctionnaires et agents civils appartenant aux corps et services des territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer. (J. O., R. F., n° 283 du 1^{er} décembre 1948, page 11702. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.